

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU LUNDI 21 OCTOBRE 2024
EXTRAIT DES DELIBERATIONS

Nb. de Conseillers en exercice : 53

Au vote de l'affaire :

Nb. de présents : 33

Nb. de représentés : 9

Nb. d'absents : 11

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-et-un octobre à 17h05, le Conseil Municipal de Saint-Pierre s'est assemblé en séance ordinaire à l'Hôtel de Ville, sur convocation légale, sous la présidence de Monsieur Michel FONTAINE, Maire.

AFFAIRE N° 35/1726 :

Convention de mandat pour la réalisation du Centre Administratif de Saint-Pierre - Point d'avancement n°6 et Compte Rendu d'Activité au Mandant (CRAM) au 31/12/2023 - Approbation

ETAIENT PRESENTS :

MM. FONTAINE Michel, DIJOUX Stéphan, SIGISMEAU Béatrice, OMARJEE Mohammad, AHO NIENNE Sandrine, TEVANEE Jean François, DAMOUR Kichena, TIONOHOUE Sabrina, CHAMBI DJOUMBAMBA Marie Richela, POTIN Philippe, ROUVRAIS Simone, MINATCHY Mariot, BRET Jean Paul, NASSIBOU Guilaïne, BALZANET Jonhy, KHELIF David, PERIANAYAGOM Albert, BRINDON Marie Line, VAYABOURY Jean Patrick, HOARAU Berthe Denise, CADET André, VON-PINE Bernard, LORION David, TAYLLAMIN Patricia, MOREL Didier, AGATHE Chantal, BELLON Stéphen, NARIA Olivier, MALIDI Mariaty, ARAYE Héléna, RAVAT Adame, BOYER Marie Pascaline, GOBALOU ERAMBRANPOULLE Virginie.

REPRESENTE (S) :

MM. VALY Nazir (par Monsieur Mohammad OMARJEE), FATIMA Sofa (par Madame Marie Richela CHAMBI DJOUMBAMBA), PALIOD Marie Claude (par Madame ARAYE Héléna), TAN Willy (par Monsieur Jean François TEVANEE), GUIEN Marie Claire (par Monsieur Mariot MINATCHY), MALET Viviane (par Madame Béatrice SIGISMEAU), PAPY Anne Marie (par Madame Denise HOARAU), RAYMOND Edmée (par Madame Marie Line BRINDON), RIVIERE Christelle (par Monsieur Stéphan DIJOUX).

ABSENTS :

MM. FERDE Thérèse, ALAGUIRISSAMY CARPAYE Nadine, DAFFON Amédée Albert, JETTER Régine, ACAPANDIE Freddy, BALAYA GOURAYA Armand, SAUTRON François, BEDIER Corine, HOARAU Brigitte, ANDA Jean Gaël, BASSE Pascal.

Le Maire constate que le quorum est atteint et que le conseil peut valablement délibérer

Le Conseil Municipal a nommé Madame Sandrine AHO NIENNE pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le Maire certifie que le compte rendu de la délibération a été affiché le 25 octobre 2024 et la convocation du Conseil Municipal faite le 15 octobre 2024.



Michel FONTAINE

Accusé de réception en préfecture
374-219/40164-20241021-35-1726-DE
Date de télétransmission : 24/10/2024
Date de réception préfecture : 24/10/2024

Affaire n°35/1726 : Convention de mandat pour la réalisation du Centre Administratif de Saint-Pierre - Point d'avancement n°6 et Compte Rendu d'Activité au Mandant (CRAM) au 31/12/2023 - Approbation.

Chargé de Projets Structurants et Relation DCP - Direction Générale des Services Techniques

Le Maire informe l'Assemblée que la délibération concerne la convention de mandat pour la réalisation du Centre Administratif de Saint Pierre dans laquelle la SPL Grand Sud présente le point d'avancement n°6 et le Compte Rendu d'Activité au Mandant (CRAM) arrêté au 31 décembre 2023.

Il est précisé que ce point a fait l'objet d'un examen favorable en Conseil d'Administration de la SPL Grand Sud lors de sa séance du 7 juillet 2024, affaire n°12.

Les points de synthèse du rapport sont :

- sur le plan contractuel, les DOUZE (12) lots du marché travaux ont été lancés. Au 31 décembre 2023, NEUF (09) lots ont été notifiés, les TROIS (03) derniers le seront en 2024. Le marché de maîtrise d'œuvre et la convention de mandat ont fait l'objet d'un avenant pour intégrer les évolutions de programme et les travaux complémentaires correspondants ;
- sur le plan opérationnel, le chantier a débuté le 18 août 2023. Au 31 décembre 2023, les installations de chantier étaient posées et les terrassements achevés ;
- sur le plan financier, les dépenses engagées au titre de la convention jusqu'au 31 décembre 2023 s'élèvent à 3 538 046 € HT.

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, **DECIDE :**

- **D'APPROUVER le Compte Rendu d'Activité au Mandant (CRAM) au 31 décembre 2023 s'agissant de la réalisation du Centre Administratif de Saint-Pierre établi par la SPL Grand Sud.**

P/EXTRAIT CONFORME,
LE MAIRE



Michel FONTAINE

